



Ref : CA2016/91

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 SEPTEMBRE 2016

**DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU PARTENARIAT AVEC LA DRAC AQUITAINE
POUR LE PROJET « L'ESPACE UNIVERSITAIRE EN COMMUN »**

➤ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du **30 septembre 2016** réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,

*Vu le code de l'éducation, et notamment son article L.712-2,
Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

- *Entendu l'exposé du projet, la proposition de budget prévisionnel rectificatif et de plan de financement afférents,*
- *Après en avoir délibéré,*

➤ **DÉCIDE d'approuver le partenariat avec la DRAC Aquitaine relatif au projet « L'Espace Universitaire en commun », ainsi que le budget prévisionnel rectificatif et le plan de financement afférents, tels que figurant en document ci-joint à la présente délibération.**

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 30 septembre 2016.

Nombre de membres présents	21
Nombre de membres représentés	12
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	33
Nombre de votes pour	33
Nombre de votes contre	0

La Présidente,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le : 27/10/2016

Transmis au Recteur Chancelier des Universités d'Aquitaine le : 14/10/2016